

# SIGNATURE DES LICENCES – SAISON 2018-2019



## NOTE IMPORTANTE POUR TOUS LES JOUEURS ET DIRIGEANTS

Dans le but d'évaluer, très tôt, la constitution de chaque catégorie, et faciliter l'organisation, voici le planning des signatures de licences pour la saison prochaine.

Les signatures de licences auront lieu **uniquement** au stade, foyer Antoine Bonenfant :

- **Le vendredi 8 juin (18H00 – 20H00)**
  - **Le samedi 9 juin (11H00 – 12H00)**
  - **Le samedi 9 juin (16H00 – 17H00)**
  - **Le mercredi 13 juin (18H00 – 20H00)**
- !!! Nouveaux équipements EAT en vente le vendredi, samedi matin, et mercredi (livraison fin août début septembre) !!!**

Pour des raisons d'organisations, les signatures doivent être concentrées lors de ces permanences.

(\*) Dans le cas contraire, **une augmentation de 50%** sera appliquée par licence (tarifs majorés entre parenthèse).

Il sera remis **EXCLUSIVEMENT** lors des signatures, aux catégories de U18 à Loisirs, un bon d'achat pour le retrait d'une paire de chaussettes de match dans le magasin Intersport Cholet.

ANNEE DE NAISSANCE	CATEGORIES 2018-2019	TARIFS	(*) MAJORATION 50%
AVANT 1999	SENIORS - VETERANS - LOISIRS	125,00 €	187,50€
1999	U20	105,00 €	157,50€
2000	U19		
2001	U18		
2002	U17	95,00 €	142,50€
2003	U16		
2004	U15		
2005	U14		
2006	U13	90,00 €	135,00€
2007	U12		
2008	U11		
2009	U10		
2010	U9	80,00 €	120,00€
2011	U8		
2012	U7	75,00 €	112,50€
2013 DES 5 ANS REVOLUS	U6		

### Documents nécessaires à fournir pour chaque licencié

- **Nouveauté 2018** : le formulaire "Demande de licence de Football" pré-rempli vous sera fourni lors de ces permanences (il n'y aura qu'à le signer). Pour les renouvellements, pas besoin d'aller chez le médecin cette année (sauf si réponse négative à une question du questionnaire de santé ci-joint). Pour ceux qui doivent passer chez le médecin, le formulaire vierge est joint par mail ou est téléchargeable sur le site du club (cf bas de page).
  - Une photo d'identité récente pour les personnes inscrites sur la liste jointe au mail
- + SINOUCHEAU LICENCIE :**
- Une photocopie de pièce d'identité (de la carte d'identité ou du livret de famille).
  - En cas d'arrivée d'un autre club : 35 euros de participation aux frais de mutation.

**Le paiement se fera à l'inscription, pour encaissement en septembre.**

Cordialement, Le bureau

Site EAT FOOTBALL  
<https://eatfoot.com/>

**Date à retenir : L'Assemblée générale de la nouvelle saison est fixée au vendredi 31 août 2018 à 20h00 au stade, Foyer Antoine Bonenfant.**